

NOTE AUX FAMILLES

Pour l'année 2018, le calcul du quotient familial se fera du 6 novembre au 4 décembre 2017
au service scolaire

Chaque année civile, le **quotient familial est à renouveler**. Il permet de calculer le tarif que chaque famille devra régler en fonction des inscriptions de leur(s) enfant(s) aux services enfance jeunesse. Le quotient familial concerne les activités péri et extrascolaires, le club ados, et le conservatoire municipal.

COMMENT FAIRE CALCULER LE QUOTIENT FAMILIAL :

Déposer en Mairie la fiche de renseignement (ci-dessous) complétée avec les documents suivants (copies):

- livret de famille (toutes les pages)
- Avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 (toutes les pages pour les deux parents)
- Un justificatif de domicile (EDF, téléphone...) de moins de 3 mois
- Dernier bulletin de salaire pour chacun des parents
- Un justificatif CAF (si éligible à la CAF) avec le numéro CAF
- Jugement de divorce (si nécessaire)

Tout dossier incomplet sera automatiquement retourné à la famille

Pour toutes situations particulières (changement de situation, chômage, famille : séparée, divorcée, monoparentale...) veuillez contacter le service scolaire (01.64.48.43.99 ; scolaire@mairie-ballainvilliers.fr) qui vous indiquera les documents à apporter et/ou vous fixera un rendez-vous afin de calculer votre quotient familial.

MODE DE CALCUL :

Prendre les revenus du couple avant toute déduction (plus pension alimentaire, revenus immobiliers, etc.). Additionner pour obtenir un revenu annuel. Diviser par 12 pour un revenu mensuel. Puis diviser par le nombre de personnes vivant au foyer. Le chiffre obtenu est votre quotient familial.

$$\text{Quotient} = \frac{\text{total des salaires bruts}}{\frac{12}{\text{nombre de personnes au foyer}}}$$

Si le quotient familial est supérieur à 1200, il est inutile de déposer votre dossier en Mairie, le quotient J sera automatiquement facturé.

Si vous ne faites pas calculer votre quotient dans les temps, le tarif maximum vous sera appliqué, sans aucune possibilité de rectifier les factures qui auraient pu être émises.

Tranches	Quotients
A	≤ 399
B	≥ 400 et ≤ 499
C	≥ 500 et ≤ 599
D	≥ 600 et ≤ 699
E	≥ 700 et ≤ 799
F	≥ 800 et ≤ 899
G	≥ 900 et ≤ 999
H	≥ 1000 et ≤ 1099
I	≥ 1100 et ≤ 1199
J	≥ 1200
Ext	Extérieurs

Tournez s'il vous plaît

